

LA MÉDIATION FAMILIALE DANS LES SITUATIONS DE VULNÉRABILITÉ : GRAND ÂGE, HANDICAP, MALADIE ; les notions fondamentales

○ Contexte

Le dernier référentiel national de financement de la médiation familiale intègre une diversité d'activités et de publics pour lesquels la médiation familiale peut être exercée. En relèvent les conflits familiaux intergénérationnels entre frères et sœurs (fratries) et parents lorsque la perte d'autonomie d'un membre de la famille nécessite une prise de décision : intervention de tiers au domicile, accueil en établissement, mesure de protection, etc.

○ Enjeux professionnels

Dans un contexte de multiplication des demandes de médiation de la part de familles confrontées au vieillissement et/ou au handicap d'un proche, l'ouverture de cette possibilité pour les services conventionnés est conditionnée à la formation de 28 heures spécifiques pour les médiateurs, salariés de ces services.

○ Objectifs de la formation

Cette formation s'adresse aux médiateurs familiaux qui souhaitent s'investir dans la Médiation Familiale dans les situations de perte d'autonomie liées au vieillissement ou au handicap. Elle vise à ancrer leurs compétences dans ce domaine et pour cela, à développer des connaissances spécifiques sur les publics, les réseaux de partenaires et les modalités d'intervention dans le cadre de ces situations.

○ Prérequis :

Être médiateur(-trice) familial(e) diplômé(e) d'état DEMF

○ Public concerné

Médiateurs(-trices) familiaux(-les) dans les services conventionnés ou en exercice

○ Méthodes et outils pédagogiques

Expositive, formative et participative

○ Modalités d'évaluation

Questionnaire avant et après la formation avec validation des acquis
Bilan par les stagiaires et le formateur à la fin du stage

PROGRAMME DE LA FORMATION

Formation sur 4 modules de 7h

Module 1

Objectifs pédagogiques : Intégrer son action dans le cadre légal et réglementaire

- **Contenu**
 - Le consentement et l'autonomie de la volonté avec notamment les questions autour du respect des droits de la personne vulnérable et de la validité des actes juridiques conclus ;
 - La solidarité familiale à travers les obligations alimentaires des descendants envers leurs ascendants ;
 - La protection des personnes vulnérables : mesures et régimes de protection juridique ou judiciaire.

- **Supports pédagogiques**
 - Plan détaillé de l'intervention ;
 - Bibliographie, textes, documents, formulaires, liens utiles etc. ;
 - Tableaux récapitulatifs ;
 - Quizz.

- **Compétences professionnelles visées**
 - Savoir repérer et identifier les différents enjeux juridiques des situations de vulnérabilité ;
 - Connaître le droit et la réglementation qui encadrent les régimes de protection juridiques des personnes vulnérables ;
 - Savoir identifier la place du médiateur par rapport à celles des autres professionnels du droit.

- **Formateurs**

Médiateur (-trice) familial(e), juriste et formateur (-trice)

Module 2

Objectifs pédagogiques : Identifier les situations de vulnérabilité et les conséquences de la perte d'autonomie

- **Contenu**
 - Les perceptions de la vieillesse ;
 - Les évolutions physiques et psychologiques liées au vieillissement ;
 - Les interactions familiales en situation de grand âge.
- **Supports pédagogiques**
 - Diaporama
 - Quizz
- **Compétences professionnelles visées**
 - Maîtriser les concepts de perceptions de la vieillesse et de la vulnérabilité ;
 - Savoir comprendre les évolutions physiques et psychologiques liées au vieillissement ;
 - Savoir identifier les interactions familiales liées aux situations de grand âge.
- **Formateurs**
Médecin gériatologue, psychiatre

Module 3

Objectifs pédagogiques : Identifier les politiques du handicap et du grand âge et leurs professionnels

- **Contenu**
 - Politiques gériatologiques et du handicap : objectifs, moyens et organisation ;
 - Première approche des acteurs du réseau gériatologique et du handicap.
- **Supports pédagogiques**
 - Diaporama
 - Quizz
- **Compétences professionnelles visées**
 - Savoir identifier les politiques de la vieillesse et du grand âge ;
 - Savoir identifier les politiques du handicap ;
 - Savoir repérer les acteurs du réseau gériatologique et du handicap.
- **Formateurs**
Conseiller(-ère) technique, juriste

Module 4

Objectifs pédagogiques : Transférer ses pratiques de Médiation Familiale aux spécificités de ce domaine

○ **Contenu**

- La co-médiation ;
- Le contexte spécifique de la vulnérabilité : place et présence des différents acteurs, choix de son système d'intervention ;
- La crise de la sénescence et l'émergence des conflits, les temporalités en médiation ;
- Le travail sur les places : questions d'autonomie et de protection, légitimité, autorité et responsabilité ;
- Le processus de médiation ;
- Approche du réseau gérontologique.

○ **Supports pédagogiques**

- Diaporama
- Quizz

○ **Compétences professionnelles visées**

- Savoir transposer le processus de médiation à ces publics ;
- Savoir assurer à la personne vulnérable une place dans le processus de médiation familiale ;
- Savoir mobiliser de la créativité pour adapter le cadre de la médiation familiale à ce public.

○ **Formateurs**

Médiateur(-trice) familial(e), formateur (-trice) expert(e) dans le domaine visé

En pratique

○ **Durée :**

- 28 heures (soit 4 jours)

○ **Tarifs :**

- Adhérents FENAMEF : 900€ / Non-adhérents FENAMEF : 1050€

○ **Lieu :**

- Paris
- Possibilités en région (sur demande)